



TERRAIN DES TIRS

125, rue Morgan, Coaticook

Vendredi 4 août 2017

19h30

RÈGLEMENTS

4X4 (Pick-up)

1. La consommation d'alcool pendant les compétitions est strictement défendue, sous peine de disqualification.
2. Tout camion doit passer sur la balance et à l'inscription, soit de 16h00 à 18h45
3. Aucune modification ne doit être apportée au camion après la pesée officielle, sous peine de disqualification.
4. Barre de tir 24" en hauteur et 3" du bout du pare-choc « bumper ».
5. Les camions n'ont pas le droit de tirer avec une boule.
6. L'anneau d'attelage doit avoir un minimum de 4" avec 1"1/2 de métal tout le tour.
7. Les poids ajoutés dans la boîte du camion doivent être attachés s'il n'y a pas de hayon « tailgate ».
8. Le dépassement du terrain de tirs (contour ligne blanche) par le camion entraîne l'annulation de l'essai en cours.
9. Le participant qui n'est pas prêt lorsque vient son tour le perd.
10. Cent (100) pieds sont nécessaires pour qu'un essai soit accepté.
11. Seul le conducteur peut être dans le camion lors de la tire.
12. Les organisateurs se réservent le droit de décider du nombre d'essais et des règlements.
13. Le camion doit se présenter sur le site de compétition en roulant. Aucun camion ne doit être remorqué. Le camion doit avoir un certificat d'immatriculation valide et le chauffeur doit posséder un permis de conduire approprié et valide.
14. Tous les véhicules doivent obligatoirement passer sur la balance en sortant de piste.
15. Un seul carburant accepté. Un deuxième carburant est strictement défendu.
16. La suspension à ballon doit être retenue avec une chaîne ou une courroie « strap ». Pour éviter tout compromis avec un gonflage potentiel.
17. Le châssis « frame » et la mécanique doivent être en bon état.
18. Les organisateurs se réservent le droit de disqualifier tout véhicule non sécuritaire ou non conforme aux normes de la route.
19. Seulement les véhicules à essence ou diesel sont acceptés pour la compétition.
20. Les officiels se réservent le droit de disqualifier toute personne ne respectant pas ces règlements.